

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES.....	3
INTRODUCTION.....	7
01 ORGANISMES COMPÉTENTS	8
1 ONEM – RVA – LFA.....	8
2 Organismes de paiement (CAPAC – syndicats).....	8
3 Services publics de l'emploi et de la formation.....	9
02 DÉMARCHES	10
1 Se présenter au service régional de l'emploi.....	10
2 Se présenter personnellement auprès d'un organisme de paiement.....	10
2.1 Introduction de la demande.....	10
2.2 Carte de contrôle.....	11
03 CONDITIONS D'ADMISSION AU BÉNÉFICE DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE	13
1 Nombre de jours de travail salarié requis et période de référence.....	13
2 Assouplissements.....	14
3 Calcul des journées de travail.....	15
3.1 Pour les périodes d'occupation ininterrompues à temps plein.....	15
3.2 Pour les périodes de travail à temps partiel.....	15
3.3 Journées assimilées à des journées de travail.....	15
4 Maintien de l'admissibilité suite à une interruption du chômage complet.....	16
5 Allocation du travail des arts.....	16
04 ALLOCATIONS DE CHÔMAGE POUR LES BELGES ET ÉTRANGERS AYANT TRAVAILLÉ À L'ÉTRANGER.....	17
1 Prise en compte des prestations à l'étranger.....	17
2 Prestations en Belgique pendant au moins 3 mois.....	18
2.1 Principe.....	18
2.2 Exceptions.....	18
2.3 Quel travail peut être pris en compte pour satisfaire à l'exigence des 3 mois ?.....	19
Contrat de travail.....	19
Cas particuliers.....	19
3 Modalités pour l'introduction de la demande.....	19
05 MONTANTS DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE	21
1 Dernière rémunération brute.....	21
1.1 Plafonds.....	21
1.2 En cas d'une nouvelle demande d'allocation.....	22
2 Situation personnelle et familiale.....	22
2.1 Cohabitant avec charge de famille.....	22
Définition.....	22
Notion de « revenus professionnels ».....	23
Notion de « revenus de remplacement ».....	23
2.2 Cohabitant simple.....	24
Définition.....	24
Appréciation par le directeur de l'ONEM.....	25
2.3 Cohabitant privilégié.....	25
2.4 Isolé.....	25
2.5 Contrôle de la situation familiale.....	25
Transfert d'informations entre le Registre National, les registres de la Banque Carrefour et les organismes de paiement.....	26
Transfert d'informations entre les sociétés de distribution (eau, électricité, gaz) et l'ONEM.....	26
Transmission d'informations par les polices locales.....	26
Convocation à l'ONEM et visite domiciliaire.....	27
Sanctions.....	27
3 Différentes périodes d'indemnisation.....	27
3.1 Régime général.....	27
3.2 Reprise d'un travail.....	29
3.3 Fixation d'un montant d'allocation ?.....	29
3.4 Possibilité de gel du montant ?.....	30
3.5 Prolongation de la période d'indemnisation.....	30
4 Précompte professionnel sur les allocations de chômage.....	30
5 Montants.....	30

06 OBLIGATIONS DU CHÔMEUR	33
1 Obligations ou conditions d'octroi	33
1.1 Être chomeur « involontaire »	33
Circonstances indépendantes de sa volonté	33
Comment identifier un emploi convenable ?	34
1.2 Être et rester inscrit comme demandeur d'emploi	36
1.3 Être disponible sur le marché de l'emploi	36
1.4 Être prive de travail et de rémunération	37
1.5 Être apte au travail	37
En cas de maladie au cours de la période de chômage	37
1.6 Être en possession d'une carte de contrôle	38
1.7 Résider en Belgique	38
2 Formalités à accomplir pendant le chômage	39
2.1 Rechercher activement un emploi et collaborer aux actions du FOREM.....	39
2.2 Signaler une modification de la situation personnelle ou familiale du chômeur.....	39
2.3 En cas d'interruption de la période de chômage.....	40
2.4 Activation du comportement de recherche d'emploi	40
Principe.....	40
Qui est soumis à ce contrôle?	40
Que doit démontrer le chômeur?	41
Suspension de la procédure de contrôle de la disponibilité active.....	42
Procédure de contrôle	44
Sur quoi porte l'évaluation?	46
Déménagement du jeune travailleur	48
Que se passe-t-il pour les chômeurs qui étaient déjà suivis par l'ONEM?	48
07 DISPENSES	49
1 Dispense pour une formation en alternance	50
1.1 Définition de la formation en alternance	50
1.2 Conditions.....	50
1.3 Durée.....	50
1.4 Modalités d'octroi et d'application	51
Pendant la dispense	51
À la fin de la dispense	51
2 Dispense pour une formation à une profession indépendante	51
2.1 Quelles formations?	51
2.2 Conditions.....	51
2.3 Durée.....	52
2.4 Modalités d'octroi et d'application	52
2.5 Avantage supplémentaire.....	52
Gel de la dégressivité.....	53
Bonus 6 mois.....	53
3 Dispense pour les formations professionnelles.....	53
3.1 Conditions.....	53
Formations visées par cette dispense	53
Formation suivie en semaine et pendant la journée	54
3.2 Modalités d'octroi et d'application	54
4 Dispense pour les études de plein exercice	54
4.1 Conditions.....	55
4.2 Durée.....	56
4.3 Modalités d'octroi et d'application	56
4.4 Avantage supplémentaire.....	57
Gel de la dégressivité.....	57
Bonus 6 mois.....	57
5 Dispense pour les autres formations ou études	57
5.1 Quelles formations ou études?.....	57
5.2 Conditions.....	58
5.3 Formation à l'étranger	58
5.4 Modalités d'octroi de la dispense	58
6 Dispense pour suivre une formation par le travail.....	59
6.1 Quelles formations?	59
6.2 Conditions.....	59
6.3 Modalités d'octroi et d'application	59
6.4 Durée.....	60
7 Dispense en qualité d'aidant proche	60
7.1 Conditions pour être aidant proche	61
7.2 Modalités d'octroi et d'application pour être aidant proche	61

Demander la dispense	61
Durée de la dispense	61
Montant de l'allocation.....	62
Conséquences pour le chômeur	62
8 Dispense pour participer à une action humanitaire	62
8.1 Conditions.....	62
8.2 Modalités d'octroi et d'application	62
9 Dispense pour participer à une manifestation culturelle ou sportive à l'étranger	63
9.1 Manifestation culturelle.....	63
9.2 Manifestation sportive ou camp d'entraînement sportif	64
10 Chômeur en recherche de travail dans l'Espace économique européen	64
10.1 Conditions.....	65
10.2 Formalités.....	65
08 TRAVAIL AUTORISÉ POUR LE CHÔMEUR.....	67
1 Travail effectué pour son propre compte.....	67
2 Travail occasionnel.....	68
3 Volontariat	68
3.1 Formalités avant le début de l'activité bénévole	68
3.2 Formalités pendant l'activité bénévole	69
3.3 Autorisation générale donnée par l'ONEM	69
4 Travail effectué dans le cadre d'une Agence Locale pour l'Emploi (ALE)	70
5 Poursuite d'une activité accessoire	70
5.1 Conditions.....	70
5.2 Formalités.....	71
6 L'avantage « tremplin-indépendants »	72
6.1 Durée.....	72
6.2 Conditions.....	72
6.3 Activités exclues.....	72
6.4 Impact sur le montant des allocations de chômage.....	72
6.5 Fin de l'avantage	72
7 Préparation d'une activité indépendante.....	73
8 Activité en tant qu'artiste.....	73
9 Allocation « métier en pénurie » ou « mobilité interrégionale »	74
9.1 Principe.....	74
9.2 Conditions.....	74
Etre chomeur de longue durée.....	74
Métier en pénurie ou dans une autre région	74
9.3 Avantage	74
9.4 Démarches.....	75
09 VACANCES ANNUELLES DES CHOMEURS	76
1 Chômeur qui a droit à des congés payés couverts par un pécule.....	76
2 Que signifie « être en vacances » pour un chômeur ?	77
3 Quelles formalités le chômeur en « vacances » doit-il accomplir ?	77
010 LE CHOMAGE A TEMPS PARTIEL.....	78
1 Définition et catégories.....	78
1.1 Définition.....	78
1.2 Catégories.....	78
2 Travailleurs à temps partiel volontaires	78
2.1 Conditions.....	78
Avoir travaillé en moyenne au moins un tiers-temps.....	79
Stage	79
2.2 Indemnisation	79
2.3 Reprise de travail.....	80
3 Travailleurs à temps partiel avec maintien des droits	80
3.1 Conditions.....	80
3.2 Formalités.....	80
3.3 Indemnisation	80
4 Travailleurs à temps partiel assimilés à des travailleurs à temps plein	81
4.1 Conditions.....	81
4.2 Indemnisation	81
011 EXCLUSIONS ET SANCTIONS	82
1 Motifs	82
1.1 Abandon d'emploi sans motif légitime	82

Principe.....	82
Sanction	82
Exceptions	83
Procédure de ruling	83
1.2 Changement d'emploi	83
Principe.....	83
Sanction	83
Exception.....	84
1.3 Licenciement suite à une faute du travail.....	84
1.4 Indisponibilité sur le marché de l'emploi.....	84
1.5 Non présentation au service de l'emploi ou de la formation professionnelle	84
1.6 Refus d'un emploi convenable ou non présentation chez un employeur	84
1.7 Arrêt ou échec du plan d'action individuel	85
1.8 Non inscription comme demandeur d'emploi.....	85
1.9 Déclaration obligatoire non faite, tardive, inexacte ou incomplète	85
1.10 Commencement d'une activité sans obtenir la dispense nécessaire	85
1.11 Usage d'une fausse marque de pointage ou de documents inexacts.....	86
1.12 Travail au noir, carte de contrôle non ou mal complétée, non présentation de la carte de contrôle.....	86
2 Divers.....	87
2.1 Conséquences d'un avertissement ou d'un sursis.....	87
2.2 Maladie et période de sanction	87
2.3 Fin d'une période de sanction	87
2.4 Sanctions pénales.....	87
3 Recours devant le tribunal du travail.....	88
4 Aide juridique et assistance judiciaire	88
4.1 Aide juridique.....	88
Aide juridique de première ligne	88
Aide juridique de deuxième ligne	89
4.2 Assistance judiciaire	90
4.3 Trouver un avocat spécialisé	90
4.4 Aide sociale.....	90
012 LES MESURES ANTI-CRISE	91
SOURCES JURIDIQUES.....	92
ANNEXES.....	94
1 Liste des études qui préparent à une profession où il existe une pénurie significative de main-d'œuvre	94
2 Modèles d'actions du chômeur pour l'activation du comportement de recherche d'emploi	96
CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR	97
CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE.....	97